

URGENT Aidons le maire de Montreuil Patrice Bessac à adopter un voeu contre le Linky le 6 juillet 2016

Bonjour, (A TRANSMETTRE SVP A VOTRE CARNET D'ADRESSES)

Demain soir, lundi 4 juillet, aura lieu la Conférence des présidents, préparatoire au Conseil municipal du 6 juillet à Montreuil (93).

Il s'agit d'une ville de plus de 100.000 habitants, et l'adoption de ce voeu aura un effet d'entraînement sur toutes les grandes villes.

C'est pourquoi il est important de "jouer solidaire" en soutenant les Montreuillois qui tentent de convaincre leur maire.

Je vous demande de venir à leur secours pour aider leur maire à adopter un voeu de refus du Linky présenté par la liste Ma Ville J'y Crois.

Voici les adresses des 45 membres du Conseil Municipal à qui envoyer le mail ci-dessous (les copier dans CCI) :

patrice.bessac@montreuil.fr, ibrahim.dufriche-soilihi@montreuil.fr, djeneba.keita@montreuil.fr,
philippe.lamarche@montreuil.fr, alexie.lorca@montreuil.fr, gaylord.le-chequer@montreuil.fr,
dominique.attia@montreuil.fr, frederic.molossi@montreuil.fr, catherine.pilon@montreuil.fr,
belaide.bedreddine@montreuil.fr, riva.gherchanoc@montreuil.fr, florian.vigeron@montreuil.fr,
choukri.yonis@montreuil.fr, claud.reznik@montreuil.fr, tania.assouline@montreuil.fr,
laurent.abrahams@montreuil.fr, anne-marie.heugas@montreuil.fr, nabil.rabhi@montreuil.fr,
muriel.casalapro@montreuil.fr, tarek.rezig@montreuil.fr, halima.menhoudj@montreuil.fr,
olivier.stern@montreuil.fr, stephan.beltran@montreuil.fr, danielle.creachcadec@montreuil.fr,
rachid.zrioui@montreuil.fr, michelle.bonneau@montreuil.fr, franck.boissier@montreuil.fr,
bassirou.barry@montreuil.fr, mireille.alphonse@montreuil.fr, veronique.bourdais@montreuil.fr,
gilles.robet@montreuil.fr, bruno.marielle@montreuil.fr, claire.compain@montreuil.fr,
agathe.lescure@montreuil.fr, dorothee.villemaux@montreuil.fr, rose-anne.lhermet@montreuil.fr,
capucine.larzilliere@montreuil.fr,

Il faut faire vite, si possible avant ce lundi 4 juillet à 19h soir et au plus tard avant ce mercredi 6 juillet à 19 h

Mercredi soir, vous pourrez renvoyer le mail à tous pendant le Conseil municipal pour confirmer que vous êtes en train de le regarder sur le lien indiqué.

Merci beaucoup à vous !

Bien sincèrement à vous,

Annie Lobé

Journaliste scientifique indépendante

<http://www.santepublique-editions.fr>

Objet : Monsieur Bessac Adoptez le voeu contre Linky le 6 juillet 2016

A Monsieur Patrice Bessac, Maire de Montreuil (93)

Et aux 45 membres de la majorité, Conseil municipal (CM) de Montreuil

Un voeu contre le déploiement des compteurs Linky à Montreuil v ous a déjà été proposé à deux reprises par la liste Ma Ville j'y Crois, et vous avez décidé, par deux fois, de reporter ce débat à un Conseil

ultérieur.

Je vous demande d'accepter que ce vœu soit présenté au vote du prochain CM, le mercredi 6 juillet 2016, et que votre majorité l'adopte ce jour-là.

En effet, après la ville voisine de Bagnole, qui a déjà ouvert la voie en adoptant le 8 avril 2016 un vœu proposé par une liste d'opposition Front de Gauche et voté à l'unanimité par la majorité PS, la maire de votre autre voisine, Bondy, où le compteur Linky est déjà en cours de déploiement, vient de prendre le 22 juin 2016 un arrêté d'interdiction du Linky.

Des personnes habitant la rue des Meuniers à Montreuil (limitrophe Vincennes) ont déjà été contactées par téléphone pour la pose du Linky.

Dans de nombreuses villes, le calendrier annoncé est devancé de 6 mois pour prendre les habitants par surprise, avant que la fronde contre Linky ne prenne de l'ampleur.

Or à Montreuil, le début du déploiement est prévu pour janvier 2017.

<http://www.fournisseur-energie.com/erdf-montreuil-93100>

Le compteur Linky arrive à Montreuil :

<http://www.fournisseur-energie.com/erdf-montreuil-93100>

Dans la commune de Montreuil, Linky sera déployé selon le programme ci-dessous :

Date de déploiement	Nombre de compteur Linky déployés
de Janvier 2017 à Juin 2017	7 997
de Juillet 2017 à Décembre 2017	15 523
de Janvier 2018 à Juin 2018	21 250
de Juillet 2018 à Décembre 2018	8 897

Il est donc à craindre que les poseurs de Linky, empêchés de continuer à Bondy, se rabattent cet été sur Montreuil pour les installer, partout où ils sont accessibles, pendant les congés estivaux.

Plusieurs Montreuillois vous ont déjà sollicité à ce sujet. Ils ont été reçus par votre 1er adjoint, M. Dufrique, qui leur a répondu que la Ville n'était pas décisionnaire parce qu'elle a transféré la compétence au SIPPEREC, qu'elle n'est pas propriétaire des compteurs et qu'une directive européenne rend ce déploiement obligatoire.

Chacun de ces arguments est battu en brèche dans les documents que vous trouverez en lien ci-après.

En tant que personne solidaire des Montreuillois et des Montreuilloises, je vous demande que Montreuil montre l'exemple et que le Conseil municipal du 6 juillet prochain protège les 104.000 habitants de cette ville réputée.

Le 6 juillet à partir de 19 h, toute la France vous regardera sur :

<http://www.tvmestparisien.tv/web2/le-direct/>

(Conseil municipal en direct)

En effet, si 208 communes dont Melun (77), Bagnole et Bondy (93), et Yerres (91), ont déjà voté en Conseil municipal une délibération ou un vœu de refus du Linky, ce n'est pas sans raison-s.

En tant que maire de Montreuil, vous avez le pouvoir (et le devoir !) de faire adopter le vœu présenté par la liste Ma Ville j'y Crois pour que Montreuil refuse le déploiement de ces compteurs en raison d'un défaut d'assurance, puisqu'ils provoquent des pannes et des incendies reconnus par ERDF/ENEDIS.

Voici des liens vers les principaux éléments de l'enquête Linky :

Résumé du 19 mai 2016 des inconvénients du Linky, 2 pages :

<http://www.santepublique-editions.fr/objects/flyer-linky-a4.pdf>

Topo distribué le 20 avril 2016, 1 page :

<http://www.santepublique-editions.fr/object/1-topo-distribue-Villefranche-20-avril-2016.pdf>

Les assurances ont d'ores et déjà exclu des garanties « les dommages de toute nature causés par les champs et ondes électromagnétiques ».

Avenant AXA, 1er septembre 2006 :

<http://www.santepublique-editions.fr/objects/AXA-1-sept-2006-excluant-tous-dommages-causes-par-les-champs-electromagnetiques.pdf>

Même exclusions pour les communes : les incendies provoqués par le Linky ne seront pas couverts (exemple : police VILLASSUR de Groupama) :

http://www.santepublique-editions.fr/objects/GROUPAMA_RESPONSABILITE_GENERALE_DES_COMMUNES_EXCLUSION_S_PAGES_8_9_VILLASSUR.pdf

(voir f, i et p).

Quand des compteurs Linky installés dans les écoles provoqueront des incendies, si des décès d'enfants adviennent, les maires des communes n'ayant pas délibéré en Conseil municipal pour refuser la pose des Linky pourront être tenus pour responsables.

Bernard Lassus, Directeur Linky d'ERDF, a reconnu en direct le samedi 16 janvier 2016 sur la radio RMC*, que 8 incendies ont été causés par le Linky pendant la phase d'expérimentation en 2010-2011 (*entre 9h et 10h dans l'émission "Notre maison", animateur : François Sorel). Ecouter l'extrait :

<http://www.santepublique-editions.fr/objects/rmc-16-janvier-2016-bernard-lassus-erdf-reconnait-8-incendies-dus-au-linky.mp3>

Démenti sur la formation des poseurs de Linky :

Annonce de recrutement poseur de Linky, non électricien, aucune expérience demandée, par de formation annoncée après l'embauche :

<http://www.santepublique-editions.fr/images/copie-ecran-INDEED-annonce-recrutement-Linky.png>

Rapport d'enquête sur l'expérimentation Linky 2010-2011 en Indre-et-Loire, juillet 2011 :

http://sieil37.fr/phocadownloadpap/Autres-documents/Linky/SIEIL_Rapport-enquete.pdf

voir p. 18: 3 incendies de compteurs/disjoncteur pour 1500 personnes interrogées par téléphone, soit un taux de 0,2 % qui rapporté aux 35.000.000 de compteurs à poser feraient 70.000 incendies supplémentaires.

Film de Brian Thiersen "Les incendies de compteurs 'intelligents' : Questions brûlantes, réponses choquantes" montrant les problèmes causés par les compteurs 'intelligents' en Amérique du Nord.

<https://takebackyourpower.net/smart-meter-fires-2016-video>

Pour voir la version sous-titrée en français, lancez la vidéo, puis cliquez rapidement sur la roue crantée en bas à droite de l'écran de la vidéo : Paramètres > Sous-titres > Français

En Amérique du Nord (USA/Canada), plusieurs centaines de milliers de compteurs ont été retirés après des explosions et des incendies.

Le Linky présente au moins deux points communs avec les "smart meters" présentés dans le film : deux

fabricants sont les mêmes (Itron et Landis + Gyr, sociétés japonaises - Landis + Gyr, basée en Suisse, est filiale de Toshiba), et la fonctionnalité de déconnexion à distance, identifiée comme le facteur majeur d'incendie de ces compteurs 'intelligents' dans le film, est également présente sur l'intégralité des Linky français.

Interview de M. Cyril Charles, spécialiste de la prévention des incendies, qui met en lumière un autre scandale de sécurité publique : les incendies d'origine électrique sont évitables (il y en a 80.000 par an en France, qui provoquent 200 morts et 4000 blessés). Dans cette interview, M. Charles donne son avis sur les compteurs Linky, p. 7 :

<http://www.santepublique-editions.fr/objects/interview-cyril-charles-on-pourrait-prevenir-la-quasi-totalite-des-incendies-d-origine-electrique.pdf>

Les délibérations communales contre Linky sont légales, 9 juin 2016, 54 pages :

<http://autreinfo.free.fr/liens/linky-capacite-devoir-interet-a-agir-des-communes.pdf>

Ce document démontre que les communes ont :

- la capacité d'agir (article L. 111-56-1 du Code de l'énergie)
- le devoir d'agir (article L. 2224-31 du CGCT)
- un intérêt à agir (article 1384 alinéa 1er du Code civil).

Examen de la lettre aux maires de Philippe Monloubou, président d'ERDF/ENEDIS, 25 mars 2016, 53 pages :

<http://www.santepublique-editions.fr/objects/examen-lettre-de-philippe-monloubou-ERDF-aux-maires.pdf>

Le président d'ERDF Philippe Monloubou a affirmé le 2 février 2016 lors de son audition à l'Assemblée nationale : "ERDF est opérateur de Big Data" :

<https://www.youtube.com/watch?v=VXtPsC4ZKH0>

Vidéo Next-up, Min 7'50 à 8'35

Cela signifie qu'ERDF va vendre nos données collectées en temps réel grâce au Linky. Or, aucun des 500.000 clients déjà équipé d'un Linky (chiffre ERDF) n'a donné, comme le prévoit la loi et la recommandation de la CNIL, son accord exprès pour la transmission de ses données de consommation. Et pour cause, personne n'a encore reçu de courrier sollicitant son consentement !

Qu'est-ce que le Big Data ? Extraits du livre "L'homme nu, la dictature invisible du numérique" mis en perspective : (Voir document joint)

Bande annonce du film : "Les nouveaux loups du web"

<https://vimeo.com/151002047>

Où voir ce film :

<http://www.jupiter-films.com/film-actualites.php?id=47>

Communiqué de la Ligue des droits de l'Homme, 19 avril 2016, 1 page :

<http://www.ldh-france.org/linky-compteur-communicant-en-dit-beaucoup-notre-vie-privee/>

Communiqué de la Ligue des droits de l'Homme de la Presqu'Île de Crozon, 19 avril 2016 :

<http://www.santepublique-editions.fr/objects/LDH-Crozon-communique-LINKY-19-avril-2016.pdf>

(Voir ci-dessous des éléments complémentaires sur le Big Data*)

Critique du rapport de l'ANFR du 30 mai 2016 : les mesures ont été faites en laboratoire, où les câbles ne rayonnent pas, tandis qu'en milieu ouvert les câbles rayonnent, ce qui est expliqué dans une thèse présentée et commentée ici :

<http://www.santepublique-editions.fr/objects/examen-lettre-de-philippe-monloubou-ERDF-aux-maires.pdf>
(voir p. 47-48)

Thèse soutenue le 3 décembre 2013 par Monsieur Amilcar Mescco à l'Université européenne de Bretagne « Télécom Bretagne », expliquant pourquoi les câbles dans lesquels le signal CPL est injecté rayonnent en milieu ouvert (chez l'habitant) et pas en laboratoire :

<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00983504>

http://www.next-up.org/pdf/Linky_CPL_Rayonnement_ElectroMagnetique_Habitat.pdf

(voir p. 12-13)

En se gardant de préciser ces faits, l'ANFR rejoint ERDF/ENEDIS dans le bal des mensonges sur le Linky.

<http://www.anfr.fr/1-anfr/actualites/toutes-les-actualites/detail-actualite/actualites/compteurs-linky/#menu2>

Le rapport ANFR :

http://www.anfr.fr/fileadmin/mediatheque/documents/expace/2016-05-30_Rapport_technique_compteur_vdef2.pdf

Analyse juridique de la note du cabinet d'avocat Ravetto Associés, 4 mars 2016, 80 pages :

<http://www.santepublique-editions.fr/objects/Analyse-juridique-de-la-note-Ravetto-04-03-16-18h.pdf>

Eléments sur le possible conflit d'intérêt du Cabinet Ravetto Associés, 10 mars 2016, 12 pages:

<http://www.santepublique-editions.fr/objects/LINKY-ANALYSE-JURIDIQUE-NOTE-CABINET-AVOCATS-RAVETTO.pdf>

Compte rendu de la réunion Linky du 20 avril 2016, 48 pages :

<http://www.santepublique-editions.fr/object/4-compte-rendu-reunion-linky-Villefranche-20-avril-2016-premiere-partie.pdf>

<http://www.santepublique-editions.fr/object/5-compte-rendu-reunion-linky-Villefranche-20-avril-2016-deuxieme-partie.pdf>

Introduction de la réunion Linky du 20 avril 2016 :

<http://www.santepublique-editions.fr/object/3-introduction-par-annie-lobe-Villefranche-20-avril-2016.pdf>

Pour toutes ces raisons, je vous demande d'adopter le 6 juillet 2016 le voeu présenté par la liste Ma Ville j'y crois.

Cordialement
Signature

* Eléments complémentaires sur le Big Data :

Voici la preuve que les industriels sont prêts à tout pour nous surveiller. Le monde auquel ils rêvent est décrit par StéphaneRichard, Pdg d'Orange, devant une assemblée de zombies :

<https://youtu.be/23pVR87kDbo>

Leurs rêves sont nos cauchemars !

Et voici la réalité qui nous attend, dans ce monde que nous concoctent les "ingénieurs 3D" collés devant leurs ordinateurs :

<http://tempsreel.nouvelobs.com/l-histoire-du-soir/20160617.OBS2894/la-chaudiere-connectee-appelle-toute-seule-la-maintenance-134-000-euros-de-facture.html>

(voir le texte ci-dessous**)

Quand les machines communiquent avec les machines, rien ne va plus !

Il faut bien comprendre que les compteurs communicants ne sont qu'une étape.

La suivante, ce sont les objets connectés, qui transformeront notre vie quotidienne en enfer.

Pour nous, "l'intelligence" des réseaux et des objets, c'est non !

Voici le témoignage d'une enseignante recueilli le dimanche 26 juin 2016 par Annie Lobé :

L'une de ses amies, dans le cadre d'une procédure de divorce d'avec un agent subalterne de la RATP a vu ses données recueillies via le Pass Navigo, transmises par son mari au juge, qui s'est basé dessus pour lui retirer la garde des enfants.

A travers le pointage de ses déplacements, le mari indélicat (il lui avait déjà fracturé deux fois la mâchoire !) avait pu obtenir ses données par un collègue et les utilisait pour démontrer qu'après son travail, elle ne rentrait pas directement à la maison pour s'occuper de ses enfants, mais allait faire du yoga et d'autres activités !

Cette femme a dû faire Appel pour obtenir l'annulation de ces pièces obtenues illégalement (après avoir changé d'avocat) et la garde de ses enfants.

Deuxième chose : sa banque a fait des difficultés pour renouveler sa carte bancaire au motif qu'elle ne pouvait pas établir son profil. Explication : cette enseignante retire de grosses sommes d'argent pour régler tous ses achats et même son loyer. Son conseiller bancaire lui a dit que la banque ne voulait pas renouveler sa carte parce qu'elle ne pouvait pas exploiter ses données tirées de l'utilisation de sa carte bancaire ! (Il était gêné de le lui dire car la banque exploite les données de ses clients pour les "profiler" sans aucune autorisation...). Finalement il a accepté de renouveler la carte après qu'elle lui a fait observer qu'elle n'avait aucun incident de paiement sur son compte qui reçoit chaque mois son salaire de 1547 euros.

Le profilage est donc DEJA une réalité dans les banques, à la RATP, et sans doute dans toutes les grosses entreprises.

Mais cela ne leur suffit pas. Elles veulent pouvoir tracer numériquement ABSOLUMENT TOUT ce que nous faisons.

Ainsi, Orange se prépare à supprimer en 2021 les lignes téléphoniques classiques pour tout basculer sur Internet.

14 villes du Finistère dont Concarneau sont pilotes pour cette destruction :

http://www.nextinpact.com/news/100433-orange-experimentera-arret-telephonie-classique-des-2017.htm?utm_source=NXi_News_letter&utm_medium=top_2&utm_campaign=nextinpact

http://www.nextinpact.com/news/100402-larcep-veut-augmenter-localement-prix-cuivre-pour-pousser-vers-fibre.htm?utm_source=NXi_News_letter&utm_medium=second_8&utm_campaign=nextinpact

2021 est aussi la date de disparition du ticket de métro annoncée par Valérie Pécresse, nouvelle présidente LR de la Région Ile-de-France, qui prévoit de mettre en place l'achat du pass Navigo via le smartphone :

http://www.lemonde.fr/entreprises/article/2016/05/22/valerie-pecresse-annonce-la-disparition-du-ticket-de-metro-a-l-horizon-2021_4924005_1656994.html

L'INSEE met en place un échantillon national de personnes suivies pendant leur vie entière sans leur consentement *:

http://www.lemonde.fr/sciences/article/2016/06/27/un-echantillon-de-francais-suivis-pour-la-vie_4959110_1650684.html

Au-delà du Linky, c'est bel et bien un changement complet de société qui nous est imposé, dans lequel nous ne pourrions plus vivre sans laisser à chaque instant des traces numériques qui seront exploitées à notre insu et à notre corps défendant.

Les autorités veulent nous mettre dans un entonnoir. A travers le refus du Linky, c'est aussi cela que nous refusons !

**

<http://tempsreel.nouvelobs.com/l-histoire-du-soir/20160617.OBS2894/la-chaudiere-connectee-appelle-toute-seule-la-maintenance-134-000-euros-de-facture.html>

Actualités > L'histoire du soir > La chaudière connectée appelle toute seule la maintenance : 134.000 euros de facture

La chaudière connectée appelle toute seule la maintenance : 134.000 euros de facture
Le pire ? Le réparateur n'est jamais venu...

Salée, la facture ! Une chaudière a appelé un numéro surtaxé pour signaler une panne... pendant un mois ! Ce qui a valu à la ville de Cognac, propriétaire de l'engin défaillant, une facture de plus de 134.000 euros !

Depuis 2004, des automates installés sur toutes les chaudières de la mairie étaient en effet programmés pour appeler, en cas de panne, le service de maintenance sur un numéro garanti à tarification basse, a expliqué à l'AFP le premier adjoint au maire et adjoint aux finances Patrick Sedlacek, confirmant une information du journal "Sud Ouest". Le réparateur n'est même pas venu

Or une chaudière défaillante a appelé durant tout le mois d'avril 2015 ce numéro pour signaler une défaillance. Aucun réparateur n'est venu mais Orange a adressé une facture de 134.536 euros à la mairie. Un montant démesuré pour une municipalité comme Cognac, qui souligne que le contrat passé avec l'opérateur pour ses chaudières était plafonné à 60.000 euros.

"La ville ne veut pas payer puisqu'elle n'y est pour rien", argumente Patrick Sedlacek, qui souligne que la commune a récemment saisi la justice pour contester le montant de cette facture.

Vous aimez cet article ? Inscrivez-vous à la Newsletter de l'Obs "Orange ne nous avait pas prévenu"

Et l'élu de pointer, a minima, un défaut d'information de la part d'Orange : "Orange ne nous avait pas prévenu de la nouvelle affectation de la ligne par l'Arcep (Autorité de régulation des communications électroniques et des postes) vers des services commerciaux surtaxés."

"Dans cette affaire, nous ne sommes pas responsables. Nous avons certes fourni une ligne, mais la mairie a fait installer un routeur par une société privée. C'est le paramétrage de ce routeur qui a posé problème. Nous n'étions pas attributaire du numéro en cause. C'est nous qui avons payé la facture, on se retourne contre la mairie", réplique le service communication d'Orange, dans les colonnes de "Sud Ouest".

"On comprend la démarche d'Orange, car une partie du montant ne revient pas dans leur tirelire, ils doivent cet argent à un tiers. Mais puisque le défaut d'information leur revient, nous nous opposons au paiement de la facture totale", insiste l'adjoint de la commune.

En attendant que la justice tranche, tous les automates équipant les chaudières municipales ont été coupés, puis un changement de numéro a été effectué pour éviter que ce coûteux incident ne se reproduise.

R.F. (avec AFP)